

WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 18 mai 2016

A l'attention des membres de la
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande d'un permis d'urbanisme pour isoler la façade, modifier les châssis, construire une véranda en zone de recul, aménager une terrasse au 1er étage, changer la destination d'un garage en atelier et créer un emplacement de parking en zone de recul pour le bien sis rue Notre-Dame, 44..

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de nos remarques en ce qui concerne cette demande de permis d'urbanisme.

Notre association s'oppose à la création d'un emplacement de stationnement en zone de recul. En effet, nous estimons que cet espace doit rester destiné à sa fonction première de jardinet de façade pour des raisons environnementales : maintien d'une zone perméable et de qualité esthétique. Un véhicule dans un espace de recul ne rencontre pas ces deux objectifs. Il serait, par ailleurs, aménagé dans l'axe des entrées et sorties piétonnes.

De plus, la maison est normalement pourvue d'un garage qui a été rendu impraticable. Nous ne comprendrions pas qu'en plus d'avoir modifié de facto la destination du garage, il soit accordé un emplacement en zone de recul.

Si le changement d'affectation du garage était accordé, nous pensons cependant qu'il devrait retrouver sa fonction initiale, le demandeur devrait en "subir" les conséquences et garer son véhicule en voirie, puisqu'il s'est aliéné lui-même sa possibilité de stationnement.

Par ailleurs, notre association s'oppose à l'installation d'une terrasse au 1er étage. Ce type de dispositif amènera des nuisances sonores pour le voisinage et provoquera des pertes d'intimité dans les jardins voisins par l'effet mirador de cette terrasse. Dans le cadre présent, nous sommes de plus proches de l'arrière des maisons de l'avenue J-F Debecker.

Cette demande est par ailleurs surprenante vu que cette maison unifamiliale possède un jardin.

Nous souhaitons être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Bernard Devillers
Coordinateur